

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	3 (1915)
Heft:	37
 Artikel:	Appels divers
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-250682

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ques-unes d'entre nous ? Car la création du secrétariat féminin n'est pas une vague conclusion de discussions théoriques. Elle est possible, elle est réalisable immédiatement, les fonds étant déjà assurés par un don généreux, et M^{me} Honegger voulait même faire voter sur-le-champ l'Assemblée en sa faveur, en en confiant l'exécution au Comité. Des protestations se sont alors élevées, et surtout par la voix autorisée de M^{me} Vidart, toujours prête à défendre les principes démocratiques, réclamant au moins une consultation préalable des Sociétés affiliées, qui, en envoyant leurs déléguées à Berthoud, ignoraient tout, comme tout le monde d'ailleurs, comme le Comité lui-même, sauf la présidente, de ce secrétariat sorti si brusquement d'une boîte. Et la matinée du dimanche s'est à peu près entièrement écoulée en discussions sur ce point, pour aboutir finalement à un préavis favorable des déléguées, les Sociétés devant seulement se prononcer d'une manière définitive après une étude approfondie des propositions détaillées que leur enverra le Bureau.

En terminant, disons bien haut que si nous avons énoncé ces quelques critiques, ce n'est certes pas pour le vain plaisir de dénigrer ce que fait l'Alliance. C'est au contraire parce que nous sentons vivement quelle est la grandeur et la beauté de sa tâche, parce que nous regrettons de la voir s'engager, par des procédés que nous ne pouvons toujours approuver, dans des voies qui ne nous paraissent pas les siennes, que nous exprimons ici, en toute franchise, notre opinion personnelle. Ceux qui ne savent que louer ne sont pas de vrais amis.

E. Gd.

Appels divers

Nous avons reçu, ce mois-ci, toute une série d'appels que nous mettons ci-après sous les yeux de nos lecteurs:

* * *

Tandis que la guerre absorbe toutes les forces des grands Etats d'Europe et distrait l'attention du monde, la Turquie est le théâtre d'événements qui dépassent en horreur tous ceux auxquels nous assistons ailleurs et aussi tout ce qui s'est précédemment accompli dans les mêmes régions.

Il ne s'agit de rien moins que de l'anéantissement systématique d'un peuple, les *Arméniens*, dans l'intention arrêtée d'établir dans l'Empire turc la domination exclusive de l'Islam.

Déjà des centaines de mille d'Arméniens ont été massacrés; ou bien, expulsés en masse de leurs villes et de leurs villages, transportés dans des lieux déserts en Mésopotamie et dans d'autres régions, ils périssent misérablement. Un très grand nombre, surtout les femmes et les enfants, sont contraints de se convertir à l'Islam.

Ces faits sont établis par l'affirmation de témoins oculaires, impartiaux, irrécusables en raison de leur caractère et de leur situation,

Les soussignés, tout en appelant le peuple suisse à venir matériellement en aide à ce qui reste du malheureux peuple arménien, attirent l'attention du monde entier sur ces faits et font appel à l'opinion publique dans tous les pays, afin que la sauvegarde des Arméniens survivants soit sans retard prise en mains par ceux qui peuvent exercer une influence à Constantinople.

(Suivent plus de 100 signatures d'intellectuels et d'hommes politiques.

* * *

Don national des femmes suisses.

Aux femmes suisses!

Depuis plus d'une année la guerre sévit au-delà de nos frontières, et jour après jour nous entendons parler des horreurs qu'elle engendre. Nous savons que les femmes des Etats belligérants traversent les épreuves les plus douloureuses. Des milliers d'entre elles pleurent des époux, des fils, des pères, des frères; des milliers vivent dans des angoisses perpétuelles, chaque heure pouvant leur apporter un message de deuil. La guerre a privé d'innombrables femmes de

tous leurs biens, a dévasté leur foyer. Les trains d'expulsés, d'internés, d'évacués et de blessés qui traversent notre pays font passer devant nos yeux une image saisissante des misères causées par la guerre. Combien ne sommes-nous pas plus heureuses que nos sœurs des pays voisins, nous autres femmes suisses qui continuons à jouir comme auparavant des bienfaits de la paix !

Aussi nos coeurs sont-ils remplis d'une profonde reconnaissance envers notre patrie et sa vaillante armée qui nous assurent la paix, et nous éprouvons le besoin de témoigner cette gratitude par un acte spécial.

C'est pourquoi, le 22 juin écoulé, l'assemblée générale de la Société d'utilité publique des femmes suisses, avec un enthousiasme unanime, a décidé d'organiser une *souscription nationale volontaire des femmes suisses*, avec la collaboration des cercles féminins les plus divers de notre patrie.

Cette souscription vise toutes les femmes de nationalité suisse, et le produit en sera remis au Haut Conseil fédéral comme contribution aux frais de la mobilisation. Les Suissesses domiciliées à l'étranger sont également invitées à y participer.

Les frais de notre mobilisation augmentent d'une façon inquiétante; une petite partie seulement en sera couverte par l'impôt de guerre voté le 6 juin 1915.

Grâce aux charges financières imposées par la mobilisation, la Confédération aura de la peine à faire face à ses obligations dans tous les domaines, en particulier dans ceux qui nous touchent de plus près, nous autres femmes: celui de l'enseignement professionnel et de la prévoyance sociale. Ces charges pèsent lourdement même sur les générations futures.

A cette heure où les femmes se sentent protégées par l'armée qui monte la garde aux frontières, leur premier devoir n'est-il pas de contribuer, dans la mesure de leurs forces, aux frais de la mobilisation et de témoigner par là leur gratitude ?

Plusieurs d'entre nous, femmes, ne seront pas touchées par l'impôt de guerre; d'autres vivent dans des conditions qui leur permettent d'ajouter une contribution supplémentaire aux prestations exigées par ce dit impôt. La souscription nationale des femmes suisses leur procurera à toutes l'occasion de faire preuve d'esprit de sacrifice.

Femmes suisses ! Lorsque, le 20 octobre, commencera la collecte nationale des femmes, songez avec reconnaissance à ce qu'est pour vous la patrie dans ces temps difficiles, et déposez joyeusement votre offrande sur son autel. L'obole du pauvre et l'or du riche ont la même valeur quand ils proviennent l'un et l'autre d'un même sentiment patriotique.

Qu'aucune Suissesse ne reste indifférente à la souscription nationale des femmes, afin que celle-ci soit ce qu'elle doit être: un acte patriotique de toutes les femmes suisses.

Pour le Comité administratif, à Berne: Bertha TRÜSSEL, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Pour la Commission du canton de Genève: M^{me} Henry LOTZ, présidente.

* * *

Le monde civilisé tout entier s'intéresse au sort des prisonniers de guerre, qui ont beaucoup souffert du fait de préparatifs insuffisants pour un nombre aussi énorme d'internés.

Une nouvelle campagne d'hiver paraissant, hélas ! inévitable, n'y aurait-il pas lieu de s'occuper de suite de rendre plus supportable le séjour, durant la mauvaise saison, dans tous les camps de concentration ?

Ne serait-il pas possible d'obtenir des pays belligérants l'admission, dans chaque camp, de délégués ou commissaires venant des pays neutres ? Ces commissaires pourraient être des médecins, des professeurs, des ecclésiastiques, et se rendre utiles dans l'un ou l'autre des camps, où ils se rendraient librement et auraient la faculté de séjourner pendant un laps de temps à déterminer. Chacun des pays en guerre a un intérêt égal à chercher un *modus vivendi* juste et sage pour les prisonniers, qui éviterait bien des souffrances.

Si le projet d'instituer des délégués ou commissaires neutres était lancé dans la presse du monde entier et étudié dans la suite par les Croix-Rouge des pays neutres, le Comité international de la Croix-Rouge de Genève pourrait arriver à obtenir l'acceptation, par les différents gouvernements, de certaines mesures nouvelles

qui adouciraient le sort des prisonniers et soulageraient l'angoisse de ceux qui s'y intéressent.

Mais l'effort initial doit venir de l'opinion publique éveillée par les souffrances aussi bien morales que physiques et les privations, que la durée et les complications de la guerre ne peuvent que faire augmenter.

(*Initiative prise par un groupe suisse.*)

VARIÉTÉ

La vie d'une suffragiste américaine : Lucy Stone Blackwell¹

(*Suite et fin.*)

Aussi peut-on aisément se rendre compte du travail immense que Lucy Stone eut à accomplir. Elle s'y vousa inlassablement pendant dix ans de suite, de 1847 à 1857, parcourant le pays en tous sens, s'arrêtant dans tous les villages, attirant et captivant les foules. On venait l'entendre d'abord par curiosité, s'attendant à voir quelque mégère homasse et échevelée (combien d'antisuffragistes n'ont-ils pas encore, à l'heure actuelle, cette conception de la féministe ! *Réd.*), et l'on restait séduit par cette petite femme tranquille, aux manières calmes et à la voix prenante. Sa voix, d'ailleurs, devint célèbre. Elle était si douce, si musicale, si argentine, qu'on ne se lassait pas de l'entendre, cette voix « jamais trop forte pour ceux qui sont près, jamais trop faible pour ceux qui sont loin », disait-on. On raconte même que ceux qui ne l'avaient entendue qu'une fois dans leur vie, rencontrant par hasard Lucy dans une diligence ou un omnibus, où il faisait trop sombre pour la reconnaître, s'écriaient sans hésiter dès qu'elle parlait : « C'est Lucy Stone !... » Elle était aussi douée d'une admirable éloquence. Rien de prétentieux ni d'ampoulé, aucun artifice dans ses discours, mais une transparente simplicité et un sérieux intense et sincère qui tenait sous le charme les foules les plus rebelles. « Petite femme, lui dit un jour un des grands hommes d'Etat américains, Théodore Parker, que nous le voulions ou non, Dieu a fait de vous un orateur ! »

On remplirait un volume des souvenirs de Lucy Stone sur ses conférences, des anecdotes qu'on rapporte sur les manifestations sympathiques ou hostiles dont elles furent l'objet; mais le plus romanesque de tous ces épisodes n'est pas la séance où elle calma une populace hurlante en pleine lutte antiesclavagiste, alors qu'un de ses compagnons eut ses vêtements lacérés, ni de celle où, pendant qu'elle parlait, on l'arrosa d'eau glacée, qu'elle reçut imperturbablement en s'enveloppant dans son châle. Ce fut plutôt celle où un jeune homme de Cincinnati (Ohio) l'entendit et jura d'en faire sa femme. Il s'appelait Henry Blackwell, était le frère d'Elizabeth Blackwell, qui fut la première femme-médecin aux Etats-Unis, et était lui-même un antiesclavagiste si fervent que sa tête avait été mise à prix pour avoir favorisé l'évasion d'une jeune esclave. L'exquise voix argentine lui avait porté le coup de foudre.

Lucy avait toujours refusé de se marier, afin de se consacrer uniquement à son œuvre. Mais M. Blackwell lui démontra que l'émancipation de la femme n'aurait pas à souffrir de son mariage, au contraire, parce que, bien loin de l'entraver dans son activité, il la doublerait en lui donnant son mari comme compagnon. Alors elle accepta. Et le mariage fut célébré le 1^{er} mai 1855, d'une façon fort intéressante au point de vue féministe, puisqu'aussitôt mariés, les deux époux signèrent une protesta-

tion contre les inégalités de la loi du mariage (surveillance de la personne de la femme par le mari, tutelle des enfants exclusivement réservée au mari, incapacité de la femme de disposer de ses biens, de son salaire, inégalité de l'héritage du veuf en proportion de celui de la veuve, minorité légale de la femme mariée, etc.), protestation qui eut beaucoup d'influence sur les modifications apportées ensuite à la loi. Lucy Stone garda d'ailleurs toujours son propre nom, en en considérant l'abandon comme la négation de sa personnalité, et ces cas étant régis en Amérique par la coutume, et non par une loi. Elle signait simplement : « Lucy Stone, femme d'Henry Blackwell. »

Les adversaires de la cause du suffrage avaient, depuis des années, exprimé le vœu que quelqu'un épousât Lucy pour mettre un terme à ses conférences. L'événement leur donna tort. De l'Atlantique au Pacifique, le couple Blackwell voyagea sans trêve, faisant des conférences, écrivant des articles, organisant des séances, des démarches auprès du Congrès américain et des Chambres des Etats, et dépensant libéralement sa fortune pour le succès de ses idées. D'autres suffragistes ont eu des maris qui se sont grandement intéressés à la cause que leurs femmes défendaient, mais jamais, on ne vit un couple comme celui là qui lui donna littéralement sa vie.

En 1850, déjà, Lucy Stone avait pris part au Congrès de Worcester, qui marque, après le fameux Congrès de Seneca Falls en 1848, le début de l'organisation du féminisme sur des bases nationales. Plus tard, en 1866, en 1867 et en 1870 elle contribua à fonder les Associations suffragistes de New-York, de New-Jersey, du Massachusetts. En 1867, également, elle participa activement à la première campagne suffragiste dans le Kansas (où les femmes votent depuis 1912 (*Réd.*)), travailla à assurer une amélioration des lois concernant les femmes dans le Massachusetts et dans d'autres Etats encore, et fonda en 1870 le *Woman's Journal*, le meilleur et le plus important des périodiques suffragiste américain, dont la rédactrice actuelle est sa fille, Miss Alice Stone Blackwell, qui lui a succédé à ce poste.

Mais tout ce labeur considérable et écrasant ne l'a jamais empêchée d'être la plus parfaite des épouses, des mères, et des maîtresses de maison. Tant que sa fille eut besoin d'elle, elle se consacra complètement à elle, et ceci ne donne que plus de poids à la protestation qu'elle écrivit, le bébé sur ses genoux, contre la saisie de ses meubles et du berceau, en particulier, parce qu'elle avait refusé, ne votant pas, de consacrer cette injustice en payant ses impôts. Elle adorait tous les enfants, et tous les enfants l'adoraient. Elle avait une haute conception de la vie familiale, et affirmait que la place d'une femme est dans son intérieur, mais avec une pleine indépendance pécuniaire, personnelle, et politique. Et en digne fille du type des anciens fermiers de la Nouvelle-Angleterre, elle se préoccupait de son ménage, le surveillant de près, faisant elle-même ses conserves, son pain, son levain, et jusqu'à son savon. « Je crois que j'ai fait tout mon devoir, disait-elle sur son lit de mort. D'une part j'ai rendu ma famille heureuse, de l'autre. . . » La faiblesse l'empêcha d'achever sa phrase, mais elle songeait à tout le travail qu'elle avait accompli pour venir en aide aux opprimés.

Elle mourut le 18 octobre 1893, aussi calmement et sereinement qu'elle avait vécu. Aux amis qui exprimaient le vœu durant sa dernière maladie qu'elle pût vivre assez longtemps pour voir le triomphe du suffrage féminin, elle répondit simplement : « Je le saurai. Je le saurai de l'autre côté. J'ai foi dans l'Ordre Eternel, et je n'ai ni crainte ni doute. »

J. GUEYBAUD.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 octobre 1915.